

Les risques collectifs dans les agglomérations françaises.
*Contours et limites d'une approche territoriale
à travers le parcours des agents administratifs locaux.*

La thèse porte sur les conditions d'émergence d'une approche territoriale de prévention et de gestion des risques collectifs à l'échelle des agglomérations urbaines. Cette approche s'appuie sur une définition endogène et extensive du mot « risque », qui vise finalement à un fonctionnement sans incident des villes. Le suivi du parcours des agents administratifs, principaux porteurs de cette ambition dans les trois intercommunalités françaises étudiées (agglomérations de Nantes, de Lyon et du Havre), permet de mesurer les transformations des modes de gouvernance locale et des orientations des politiques de développement urbain.

La première partie de la thèse, qui couvre les années 1960 à 2000, vise à montrer la lente légitimation d'une approche territoriale de prévention et de gestion des risques jusqu'à la structuration administrative de services dédiés dans les agglomérations françaises.

Les agents publics de quelques intercommunalités redéfinissent les risques collectifs en insistant sur les liens avec le fonctionnement, défini comme systémique, des villes. Cette requalification crée une vision alternative à la définition sectorielle des services d'État.

Ce « nouvel » enjeu public offre aux agents publics en charge des risques collectifs l'occasion d'entrer dans la gouvernance locale. À la fin des années 1990, la création des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) donne un cadre de gouvernement quasiment obligatoire pour ancrer leur action publique à l'échelle des agglomérations.

Pendant la période d'institutionnalisation, la compétence intercommunale « prévention et gestion des risques » se rapproche des domaines d'aménagement du territoire. Pour consolider ce rattachement, les agents publics porteurs de l'approche territoriale des risques collectifs s'approprient des outils de connaissance géographique ou de planification urbaine spécifiquement dédiés à la prévention et gestion des risques à l'échelle des agglomérations.

La seconde partie de la thèse, qui couvre les années 2000 à 2006, examine les conditions de leur maintien sur l'agenda des intercommunalités. Contre toutes attentes, les agents publics ne réussissent pas à inscrire leur approche des risques dans les politiques d'urbanisme réglementaire et opérationnel. Alors que les services de l'État soutiennent la définition extensive des risques, les dirigeants des EPCI maintiennent une vision légale, mais minimale, de leur intégration aux documents d'urbanisme.

Par contre, les agents publics de l'approche territoriale des risques parviennent à la valoriser dans la politique locale de sécurité civile. Bien qu'ayant marqué leur distance vis-à-vis des pouvoirs de police des maires, c'est dans le domaine de la sécurité civile que leur approche impulse la mise en place d'actions de régulation du fonctionnement des systèmes urbains.

Cette thèse met les agents territoriaux au cœur de l'analyse de l'action publique et de l'évolution des représentations urbaines. Mais c'est dans la confrontation de ces agents publics aux autres techniciens, communaux ou d'État, et surtout dans le rapport aux élus, que se révèlent les enjeux politiques de la prise en compte des risques dans le développement économique et urbain.

Thèse en urbanisme-aménagement de l'espace (CNU 24) de Mathilde Gralepois
menée au LATTS (UMR Techniques, Territoires et Sociétés)
sous la direction de Bernard Barraqué, directeur de recherche CNRS



Département des Formations Doctorales

Cité Descartes - 6 et 8 avenue Blaise Pascal – Champs-s/Marne – 77455 Marne-la-Vallée Cédex 2

Contact : Mme Catherine ALCOUFFE – tél. : 01 64 15 36 24 – Fax : 01 64 15 36 91

Email : catherine.alcouffe@univ-paris-est.fr

JURY DE THÈSE DE DOCTEUR

(arrêté ministériel du 7 août 2006)

**Désignation des rapporteurs et des membres du jury pour la thèse de Doctorat soutenue
par Mlle Mathilde GRALEPOIS
Spécialité : Aménagement de l'espace – Urbanisme**

Sujet : Les risques collectifs dans les agglomérations françaises. .

Directeur de thèse : M Bernard BARRAQUÉ

Ecole Doctorale: « *Ville et Environnement* »

| C O M P O S I T I O N D U J U R Y | | |
|--------------------------------------|------------------------------|--|
| Qualité | Nom et prénom | Fonction, titre universitaire, lieu d'exercice ¹ |
| Rapporteur | Mme Jocelyne DUBOIS-MAURY | Professeure à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université de Paris XII) HDR |
| Rapporteur | Mme Valérie NOVEMBER | Professeure à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) équivalent HDR |
| Examineur | M Jean-Pierre GAUDIN | Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix- en-Provence (IEP) HDR |
| Examineur | M Jean-Pierre GALLAND | Chargé de recherche au Laboratoire Territoires Techniques et Sociétés (LATTS), Ecole Nationale des Ponts et Chaussées pas HDR |
| Directeur de thèse | M. Bernard BARRAQUÉ | Directeur de recherche CNRS à l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF) HDR |